



**Distr.: GÉNÉRALE
E/ECA/STATCOM/3/4**

Août 2011

Française

Original : Anglais

**NATIONS UNIES
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL**

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Troisième réunion de la Commission Statistique pour l'Afrique
(StatCom Afrique - III)

Le Cap, Afrique du Sud
18 – 23 Janvier 2012

Rapport du Groupe Africain sur les statistiques du genre (GASG)

1. Fondement

1. A la suite de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing en 1995, de nombreux offices de statistique dans le monde, y compris les organisations régionales et inter-régionales, ont mené des programmes axés sur la collecte et la diffusion des statistiques ventilées selon le sexe. Depuis cette Conférence, bon nombres de pays ont entrepris des programmes statistiques sur le genre. Bien que l'objectif fondamental de ces programmes de statistiques nationaux et internationaux du genre soit globalement le même –faciliter l'évaluation des écarts entre hommes et femmes dans les divers aspects du développement en rendant les informations statistiques pertinentes selon le genre accessible à une large audience — les programmes varient considérablement dans leurs caractéristiques, c'est-à-dire la structure, l'orientation, la portée et les résultats. Nombre de ces programmes nationaux de statistiques du genre ont enregistré des succès ; mais beaucoup encore ont besoin de certaines directives de la communauté internationale pour atteindre un niveau minimum de développement dans le domaine de la programmation de statistiques¹.

2. Ces dernières années, il y a eu une attention accrue, au niveau mondial, sur la promotion de la production et l'utilisation des statistiques du genre. La Division statistique des Nations Unies a établi un Programme mondial de statistique du genre avec pour objectif le renforcement des capacités des pays au niveau de la collecte, la diffusion et l'utilisation des statistiques de qualité sur le genre. Le programme vise à faire progresser les statistiques du genre par le biais de la promotion de la synergie entre les initiatives existantes au niveau international, régional et national. Dans le cadre du programme, le Forum mondial sur les statistiques du genre où les connaissances et expérience dans le domaine des statistiques du genre sont échangées aux niveaux international, régional et national a été organisé trois fois depuis 2007. L'inter-organisme et Groupe d'Experts (IAEG) sur les statistiques du genre, composé de représentants des programmes de statistiques sur le genre des institutions internationales, régionales et nationales a été mis en place en 2007 pour promouvoir la collaboration entre les intervenants clés dans le domaine et fournir des lignes directrices du programme sur les orientations futures. Il a travaillé activement par l'intermédiaire de ses trois groupes consultatifs dans le domaine (a) du développement d'une base de données sur les statistiques et indicateurs mondiaux sur le genre ; (b) du développement des formations sur les statistiques du genre ; et (c) les meilleures pratiques en matière de lois statistiques sur les statistiques du genre.

3. Le manque de statistiques sur le genre constitue un défi majeur pour le développement socio-économique dans de nombreux pays africains et persiste, principalement en raison de la capacité statistique inadéquate, le manque d'intégration du genre dans les Systèmes Statistiques Nationaux (SSN) et les concepts et les méthodes inadéquats utilisés pour collecter et analyser les statistiques du genre (World's Women, 2005). La CEA, en collaboration avec d'autres organismes panafricains, a fait des efforts ces dernières années pour l'élaboration de programmes régionaux et appuyer les pays dans l'intégration du genre dans leurs programmes de développement de la statistique. Bien que des progrès

¹ Rapport sur les statistiques du genre du Service Statistique du Ghana, Commission Statistique 42^{ième} Session Février 2011

ont été réalisés dans ce sens, des efforts continus sont nécessaires tant au niveau régional que national pour obtenir une amélioration notable dans les statistiques de genre en Afrique. Tous les partenaires régionaux et les parties prenantes devraient faire des efforts concertés dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme commun convenu sur les statistiques du genre au niveau régional qui conduira systématiquement les pays vers l'amélioration des statistiques du genre.

4. Comme nous l'avons vu, ces dernières années les intervenants et partenaires travaillant dans le domaine des statistiques du genre ont fait des efforts pour créer une plus grande sensibilisation des statisticiens africains sur les questions et préoccupations sur le genre ainsi que la nécessité de l'intégrer dans les systèmes nationaux de statistiques, les activités et programmes. Plusieurs réunions et ateliers ont été organisés au niveau régional afin de discuter de questions liées à l'élaboration des statistiques du genre. Ceux-ci incluent le dialogue politique de haut niveau sur les statistiques du genre en Ouganda, en juin 2008 ; le premier atelier régional sur les statistiques du genre à Addis-Abeba, en Éthiopie, en décembre 2008 ; le forum mondial sur les statistiques du genre à Accra, au Ghana, en janvier 2009 ; le lancement du Kampala City Group sur les statistiques du genre en octobre 2009 ; les ateliers sous régionaux sur les statistiques du genre organisés par la CEA. Les initiatives prises dans ce domaine comprennent également l'élaboration d'un manuel sur l'intégration du genre dans les enquêtes et recensements. Une réunion d'experts a également eu lieu à Dakar, au Sénégal, en février 2011 pour valider le manuel d'intégration du genre dans les enquêtes et recensements. Les autres initiatives comprennent la création d'un réseau sur les statistiques du genre (GESTNET) afin de promouvoir l'échange d'informations entre les intervenants dans le domaine des statistiques du genre. Certaines des initiatives en cours aux niveaux régionaux comprennent l'élaboration des enquêtes emploi du temps, le développement de l'Indice sur le genre, l'étude sur les statistiques portant sur le commerce transfrontalier informel des femmes ainsi que les statistiques sur les Violences faites aux femmes.

2. Commission Statistique pour l'Afrique (StatCom-Afrique)

5. Compte tenu de la nécessité d'une meilleure coordination et harmonisation des actions pour relever les défis liés au manque de statistiques sur le genre, la Commission Statistique pour l'Afrique (STACOM-Afrique), au cours de sa première réunion en 2008, a mis en place un groupe de travail sur les statistiques du genre, appelé le Groupe Africain sur les Statistiques du Genre (GASG). La CEA assure le secrétariat du GASG. Les objectifs spécifiques mentionnés dans les termes de référence du groupe sont les suivants :

- i) promouvoir l'intégration du genre dans les systèmes nationaux de statistique et les groupes de travail spéciaux de StatCom-Afrique ;
- ii) fournir une plate-forme de discussion entre les principaux utilisateurs et producteurs de statistiques sur le genre ;
- iii) promouvoir la coordination des initiatives et des activités sur les statistiques du genre ;
- iv) promouvoir les échanges d'expériences et favoriser les meilleures pratiques sur les statistiques du genre ;

- v) Sensibiliser pour le développement d'une stratégie régionale sur l'intégration du genre dans les systèmes statistiques nationaux.
6. La Commission a examiné le rapport du groupe et a proposé les composantes suivantes pour le Programme régional sur les statistiques : a) formation ; b) sensibilisation ; c) réseautage ; d) intégration du genre dans les offices nationaux de Statistique ; e) intégration du genre dans les enquêtes, recensement et les banques de données administratives ; et f) recherche.
7. La StatCom II, tenue en 2010 a fait les recommandations ci-après :
- a) la préparation d'un manuel africain sur les statistiques du genre ;
 - b) la préparation de matériel de formation sur les statistiques du genre ;
 - c) l'achèvement rapide du compendium sur les statistiques du genre ; et
 - d) la formulation d'une stratégie régionale sur les statistiques du genre.
8. Il était aussi recommandé d'intégrer le genre dans les thèmes de tous les groupes de travail et l'identification des indicateurs de réponse basés sur le genre pour le suivi des Programmes de Stratégie de réduction de la pauvreté (PSRP).

3. Progrès réalisés au niveau des statistiques du genre

Mise en œuvre des recommandations de StatCom II :

a) Manuel d'intégration des statistiques du genre dans les enquêtes et recensements :

9. En 2010, la CEA a débuté l'élaboration d'un manuel sur l'intégration du genre dans les processus statistiques, avec une attention particulière sur l'intégration du genre dans les enquêtes et recensements. L'objectif du Manuel est d'examiner les processus existants de collecte de données et de fournir aux utilisateurs des méthodes pertinentes et avérées sur la manière d'intégrer le genre aux processus statistiques nationaux dont la production de statistiques sur le genre à partir des recensements et enquêtes. Le guide utilise des cadres d'analyse existant sur le genre en vue de les transformer en outils pratiques pour les producteurs et les utilisateurs de données. Le guide met en évidence les différentes étapes nécessaires pour l'intégration du genre dans les questionnaires de recensements et d'enquêtes.
10. La première ébauche (draft) du manuel sur l'intégration du genre a été présentée lors d'un atelier organisé du 1^{er} au 3 février 2011 à Dakar par la CEA en collaboration avec l'Agence Nationale de la Statistique et de Démographie du Sénégal (ANSD). 28 participants, représentants des offices nationaux de statistique (ONS), des Centres de formation statistique, des Agences de l'ONU, AFRISAT et plusieurs autres experts, étaient présents à cette réunion.

11. L'objectif global de l'atelier était de présenter aux États membres et les acteurs du développement de la statistique au niveau africain la première ébauche du manuel sur les statistiques du genre développé par la CEA afin de :

- (i) les sensibiliser sur l'importance du dialogue entre les utilisateurs et les producteurs de statistiques pour mieux intégrer le genre dans les enquêtes, recensement et d'outils statistiques en Afrique.
- (ii) obtenir leurs contributions (input) pour l'amélioration et la finalisation du manuel et de façon pratique de l'utiliser.

12. En plus de l'examen et la validation du manuel, l'atelier a porté sur divers défis dans la collecte, l'analyse et la diffusion des statistiques du genre au niveau des pays.

b) Compendium sur les statistiques du genre :

13. Cette recommandation n'a pu être mise en œuvre faute de ressources. Cependant, la CEA a débuté une action pour le développement d'un recueil sur les statistiques du genre en Afrique. Le but du compendium est de recueillir et d'analyser les informations sur la nature et l'état d'avancement des travaux sur les statistiques du genre entrepris par diverses institutions en Afrique, comme la CEA, la BAD, la CUA, les agences de l'ONU, les CER, les établissements de formation et de recherche et les ONG. Cette analyse complète comprendra également le statut actuel du programme des statistiques du genre dans les pays africains. Un questionnaire a été envoyé à chacun des pays pour l'évaluation des statistiques du genre dans le système national de statistique et de la profondeur de cette intégration. Les réponses obtenues des pays seront utilisées pour fournir les informations sur les pays dans le compendium. Le compendium sera largement diffusé lors des ateliers et réunions et à travers les sites Web de la CEA et des partenaires.

c) Préparation du matériel de formation sur les statistiques du genre

14. Cette activité n'a pu être achevée par manque de ressources. La CEA a lancé le développement de supports de formation sur les statistiques du genre destinés aux formateurs qui seront en mesure de fournir une formation sur le sujet, en se basant sur un ensemble de modules standard et sur les supports. Ces supports de formation seront testés avant d'être mis à disposition sur le continent, principalement par le biais des Centres de formation statistique.

d) La stratégie régionale sur les Statistique du genre

15. Le GASG a élaboré un projet de Programme Afrique sur les statistiques du genre (PASG), qui identifie un ensemble de stratégies précises et propose un plan d'action quinquennal 2012-2016. Le PASG (voir annexe 1) est un programme régional global qui comporte toutes les activités à mener à l'échelle régionale au cours des cinq prochaines années afin de s'assurer que les États membres élaborent et mettent en œuvre un programme sur les statistiques du genre plus englobant dans leurs pays respectifs. Le PASG a été présenté lors d'une réunion sur les statistiques du genre tenu du 13 au 17

décembre 2011 à Accra, au Ghana, qui a rassemblé des représentants de 25 pays, des CER, des Centres de formation statistique, des institutions de recherche, AFRISTAT, la BAD, le PNUD, UNFPA et ONU-Femmes. Les membres du GASG ont également pris part à cette réunion. Il a été convenu qu'il devrait être considéré comme un programme commun que toutes les institutions panafricaines et les partenaires au développement soutiendraient techniquement et financièrement. Cela contribuera à éviter la duplication des efforts sur le continent et aider ainsi à faire bon usage des ressources rares disponibles. Le PASG spécifie également le mécanisme institutionnel qui est proposé (pour adoption) pour la mise en œuvre du programme et aussi pour le suivi et l'évaluation.

Autres activités

i) Base de données du Commerce Transfrontalier Informel des Femmes (CITF):

16. En 2011, la CEA en partenariat avec ONU-femmes a entrepris une évaluation selon le genre des bases de données des Communautés Economiques régionales africaines (CER) afin d'identifier les lacunes dans la capture des activités de commerce transfrontalier informel des femmes. L'objectif de l'étude est de renforcer les capacités des divisions statistiques des CER et des offices nationaux statistiques à mieux saisir les activités de commerçantes transfrontalières informelles dans leurs systèmes statistiques.

17. L'étude a été conduite dans cinq CER africaines, particulièrement leur unité statistique afin d'identifier ce qui suit :

- les méthodologies utilisées par la CER pour la collecte, le traitement et l'analyse des données sur les activités des femmes dans le commerce transfrontalier informel ; les voies et moyens par lesquels cette activité est capturée dans les bases de données statistiques régionales et nationales ;
- les lacunes lors de la mesure des activités économiques du CITF dans les statistiques régionales et nationales ;
- défis et contraintes liés à la mesure des activités économiques du CITF dans la base de données statistiques régionales et nationales ;
- les meilleures pratiques pour la mesure des activités économiques du CITF dans les bases de statistique régionales et nationales ;
- les stratégies pour traiter les faiblesses identifiées, les défis et les contraintes.

18. Sur la base des analyses, un rapport d'étude a été produit. Ce rapport informe non seulement sur le statut actuel de ces questions et la façon d'y remédier, mais également des lignes directrices expliquant les divers processus et les mesures à utiliser pour une meilleure collecte des activités économiques du CITF dans les bases de données statistiques régionales et nationales.

Le projet de rapport a été présenté lors de la réunion sur les statistiques sur le genre organisée à Accra en décembre 2011. Les commentaires et suggestions utiles pour l'amélioration du manuel ont été reçus de la part des participants.

ii) Révision de la liste globale des indicateurs clés pour les statistiques du genre

19. L'inter-organisme et Groupe d'Experts (IAEG) sur les statistiques du genre a constitué en son sein un sous-groupe travaillant sur les bases de données, afin d'élaborer un ensemble d'indicateurs clés sur le genre. Le but de cet exercice est d'établir un ensemble minimal d'indicateurs sur le genre qui puisse être calculé et diffusé à l'échelle internationale, afin de faciliter les comparaisons internationales sur l'état des statistiques sur le genre. La CEA, qui est membre de l'IAEG, a participé activement au processus et donne le point de vu de l'Afrique. Les indicateurs intègrent non seulement les questions de politiques pertinentes mais aussi les importants engagements internationaux. Les critères utilisés dans le choix de chaque indicateur pour l'inclure dans l'ensemble des indicateurs clés sont :

- l'indicateur porte clairement sur une question de politique pertinente liée à l'égalité des sexes et/ou d'autonomisation des femmes ;
- l'indicateur est conceptuellement clair, facile à interpréter, et a une définition acceptée au niveau international ;
- la couverture des données est telle qu'elle peut permettre de représenter un nombre raisonnable de pays de chaque région et permettre de suivre les progrès au fil du temps ;
- les données pour l'indicateur sont déjà produites régulièrement par les pays et aucune collecte de données ad hoc n'est nécessaire pour ne pas attribuer un fardeau supplémentaire aux pays.

20. Après application des quatre critères aux indicateurs proposés, ces indicateurs seront catégorisés en trois niveaux ou groupes comme suit:

- le niveau 1 comprend tous les indicateurs qui respectent tous les critères ;
- le niveau 2 comprend les indicateurs qui satisfont les critères 1 et 2 ;
- le niveau 3 inclut les indicateurs qui respectent le critère 1. En ce qui concerne le niveau 3, lorsque des indicateurs sont nécessaires pour des mesures et pertinentes dans l'approche genre, mais pour lesquels il existe des insuffisances au niveau des données, il est conseillé de les inclure, afin que leur inclusion conduise à des développements méthodologiques.

21. Plusieurs domaines sont couverts par cet exercice et sont les suivants: les structures économiques, la participation à des activités productives et l'accès aux ressources, les service d'éducation, de santé et connexes, la vie publique et la prise de décision, et le droit de la femme et des filles.

iii) Enquête emploi du temps :

22. Durant la quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing en 1995 et la Déclaration des Objectifs du Millénaire pour le développement adoptés en 2000 à New York, la communauté internationale a décidé de faire du travail non rémunéré un domaine clé des interventions socio-économiques et politiques des gouvernements en vue de reconnaître l'importante contribution de la femme à l'économie et à satisfaire leurs besoins et priorités spécifiques liées au fardeau des activités domestiques. La reconnaissance du travail non rémunéré est également l'une des principales recommandations de la conférence commémorative du 40^e anniversaire de la création de la CEA, en 1998, qui recommandait l'intégration du genre dans les systèmes de comptabilité nationale et d'autres systèmes de collecte de données ainsi que la mise en œuvre d'enquêtes emploi du temps (EET).

23. La réalisation de ces objectifs exige une reconnaissance officielle de l'économie des ménages en tant que partie intégrante de l'économie nationale et son intégration effective dans le système de comptabilité nationale. Cela nécessite la mise en œuvre des enquêtes sur l'emploi du temps et la production de statistiques du genre. Ce changement permettra aux États membres d'être suffisamment outillé pour élaborer des stratégies qui permettront l'intégration de l'approche genre et la production des ménages dans les comptes nationaux, les politiques et les budgets.

24. La CEA a récemment pris des mesures majeures dans la promotion des enquêtes emploi du temps dans les pays. Elle travaille actuellement avec deux pays africains, à savoir le Ghana et le Djibouti dans la mise en œuvre d'enquête emploi du temps (EET). Le Ghana est le premier pays dans lequel l'EET a été entrepris, entre juillet et août 2009, avec l'appui technique de la CEA. Le rapport de l'EET du Ghana a été corrigé et validé lors d'une réunion avec le Service National de Statistique du Ghana et d'autres experts et sera bientôt finalisé. L'EET de Djibouti commencera en février 2012. Ces deux EET sont des enquêtes pilotes qui permettront de tester les différents instruments et outils de l'EET avant de les utiliser dans d'autres pays. L'objectif qui sous-tend cet exercice est le renforcement des capacités des ONS dans l'intégration du genre dans les enquêtes auprès des ménages et les recensements. Ces données devraient informer les politiques macroéconomiques sur la contribution des ménages au processus de développement.

iv) Préparation des études nationales sur les Violences faites aux femmes

25. Dans le cadre du projet Comptes du développement des Nations Unies portant sur le « développement des capacités pour l'éradication des violences faites aux femmes (VFF) grâce au réseautage de connaissance entre les collectivités locales », la CEA a entrepris une étude nationale sur les Violences faites aux femmes dans cinq États membres sur la période 2010-2011. Les pays sélectionnés pour cette étude étaient le Sénégal, le Cameroun, la Tunisie, la Zambie et l'Ouganda. Cette étude a été plus tard étendue à la Tanzanie et au Nigeria. L'objectif de l'étude était de donner la situation des violences faites aux femmes, l'échelle et la prévalence des différentes formes de violences contre les femmes, ses causes et ses conséquences dans le pays. Un rapport de synthèse a été préparé et présenté lors d'une réunion tenue à Addis-Abeba en octobre 2011, auquel ont

participé des représentants des Offices nationaux de statistique et des ministères du genre. Cette étude a aussi aidé à cerner les faiblesses dans la disponibilité des données sur les violences faites aux femmes.

26. Au début de 2011, dans le cadre du programme mondial, la Division Statistique des Nations-Unies (UNSD) a finalisé un questionnaire d'enquête pour capter les violences faites aux femmes. Les indicateurs inclus dans le questionnaire était fondé sur les recommandations du groupe d'amis du Président travaillant sur les violences faites aux femmes. Les commissions régionales ont été priées de tester ce questionnaire sur leurs continents respectifs. En Afrique, seulement l'Afrique du Sud effectuera cette enquête pilote comme une enquête distincte d'une part et comme une enquête couplée à une autre enquête d'autre part. Les résultats de ce projet pilote fourniront un aperçu des divers enjeux et défis rencontrés lors de l'administration du questionnaire.

v) Réunion sur divers aspects sur les statistiques du genre à Accra, Ghana – 13-17 décembre 2011

27. Une importante réunion couvrant un large éventail de sujets sur les statistiques du genre s'est tenue à Accra, au Ghana, du 13 au 17 décembre. La réunion organisée conjointement par le CEA et ONU-femmes en collaboration avec l'Office Statistique du Ghana a enregistré la participation des points focaux du genre des offices nationaux de statistique, des représentants des ministères du genre, des CER, des Centres de formation statistique, des Institutions panafricaines et des agences de l'ONU. Les participants ont été informés sur l'utilisation des données d'enquête emploi du temps pour mesurer la production des ménages et le développement des comptes satellites. L'étude sur les données portant sur le commerce transfrontalier informel des femmes a été examinée et commentée. Les défis et les enjeux de la collecte de données sur les violences faites aux femmes ont été discutés, y compris les outils de collecte à utiliser. Le PASG proposé a été examiné et approuvé par le groupe.

vi) Evaluation régionale des statistiques du genre

28. Dans le cadre des actions de suivi demandées par la Commission statistique de l'ONU en 2011, la Division statistique des Nations Unies, en collaboration avec les Commissions régionales de l'ONU, procède à un examen complet des statistiques nationales sur le genre. La Commission statistique des Nations Unies a recommandé que les Commissions régionales effectuent l'examen au niveau régional, sur la base d'un questionnaire commun élaboré conjointement par la Division statistique des Nations Unies, les Commissions régionales des Nations Unies et l'inter-organisme et Groupe d'Experts sur les statistiques du genre. La Division statistique des Nations Unies coordonne l'exercice et examinera et produira les rapports régionaux dans un rapport global final, y compris un examen des expériences nationales.

29. Les principaux objectifs assignés à l'évaluation sont:

- 1) d'effectuer un examen des statistiques sur le genre au niveau des systèmes nationaux statistiques ;

- 2) d'obtenir des informations sur la façon dont le genre est intégré aux systèmes nationaux de statistique, y compris dans tous les domaines traditionnels de la production statistique ainsi que des domaines émergents ;
- 3) de recueillir des informations pour aider à identifier les bonnes pratiques et des défis d'intégration du genre dans la production et l'utilisation des statistiques.

Les questionnaires ont été envoyés aux pays et le rapport complet sur les statistiques du genre en Afrique sera disponible en février 2012.

III Plan d'action

30. Le plan d'action ci-après a été recommandé par le GASG pour la prise en compte de la StatCom III :

- a) Le contenu du PASG donné à l'annexe 1 comprend un plan concret d'action pour la mise en œuvre des propositions faites sur une période quinquennale débutant en 2012. Le GASG cherche l'approbation du PASG, afin de démarrer sa mise en œuvre. Le GASG sur la base du contenu du programme, prépare un document de programme complet et concret avec un calendrier précis tout en identifiant les organismes responsables ainsi que la budgétisation. Le GASG fera un rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre sur la base du plan d'action du PASG.
- b) Divers organismes internationaux sont actifs en matière de statistiques du genre. Le GASG, recommande par conséquent l'inclusion d'ONU-femmes, du PNUD, de l'UNICEF, de l'UNFPA, de l'UNESCO, de l'OMS, d'ONUSIDA et toutes autres agences ayant une coordination régionale dans l'AGDI. Le GASG recommande également d'inclure deux CER (par rotation) et quatre Centres de formation statistique (par rotation) comme membres.

Annexe

Aperçu du Programme Afrique des statistiques sur le genre (PASG)

Depuis de nombreuses années, diverses institutions panafricaines, organismes internationaux et d'autres institutions ont entrepris diverses activités pour le développement des statistiques sur le genre sur le continent. Ces efforts bien qu'ayant contribué à la réalisation de progrès dans le domaine des statistiques sur le genre tant au niveau régional que national, étaient en grande partie principalement basés sur des projets et selon une approche ad-hoc. Ils n'ont pas permis une amélioration durable de la situation. Il en ressort donc un besoin pour le développement et la mise en œuvre d'un programme commun de statistique sur le genre au niveau africain. Les initiatives en cours (actuelles) sur le développement des statistiques du genre et celles prévues (pour l'avenir) par les organisations régionales, les organismes internationaux et les autres organisations dans la région sont utilisées pour instituer un programme commun africain sur les statistiques du genre portant le nom de « Programme Afrique des statistiques sur le genre (PASG) ». Ce programme ne permettra pas seulement d'éviter la duplication des efforts (et ainsi aider à faire un meilleur usage possible des ressources disponibles) mais devrait aussi permettre d'obtenir des améliorations durables en matière de statistiques sur le genre en Afrique. En outre, le développement et la mise en œuvre du programme est inscrit dans les efforts en cours au niveau continental pour mettre en œuvre la Stratégie sur l'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSHA). Il sera ainsi, l'un des piliers de la SHaSHA.

Un ensemble de stratégies ont été identifiés pour atteindre l'objectif du PASG. Ces stratégies comportent entre autres le plaidoyer, le renforcement de capacités, le rapport et la diffusion des statistiques sur le genre aux niveaux national et régional. Un chronogramme de cinq ans, qui se déroulera sur la période 2012-2016, a également été établi. Les activités prévues au cours de cette période seront entreprises sur différentes années tout au long de cette période. Certaines des activités qui sont déjà en cours et les dates d'achèvement ainsi que l'agence/organisation responsable seront indiquées.

Stratégies pour l'amélioration des statistiques de genre en Afrique :

Certaines des stratégies clés proposées pour adoption afin d'améliorer les statistiques sur le genre en Afrique sont données ci-dessous :

- 1) poursuivre les efforts de sensibilisation et de plaidoyer à l'endroit des systèmes nationaux de statistique pour renforcer l'engagement politique afin de fournir les soutiens juridique, institutionnel, organisationnel et financier nécessaires et le développement de programmes sur les statistiques du genre dans les pays ;
- 2) Entreprendre une révision des programmes de statistiques sur le genre au niveau des Offices nationaux de statistiques pour un développement du programme de statistiques sur le genre en Afrique ;

- 3) Promouvoir l'élaboration de programmes de statistiques sur le genre dans les États membres et aider à l'obtention d'un soutien unifié des différents partenaires dans la mise en œuvre et le suivi du programme ;
- 4) Coordonner les efforts au niveau régional afin que les intervenants dans le domaine des statistiques sur le genre travaillent en synergie pour mettre en œuvre un programme communément convenu de travail en Afrique ;
- 5) Renforcer les capacités des États membres par le biais de la formation, du partage de connaissances et de services consultatifs ;
- 6) Élaborer un cadre de suivi-évaluation pour le programme de statistiques sur le genre ;
- 7) Créer des mécanismes de production /communication, d'archivage et de diffusion des statistiques sur le genre ;
- 8) Promouvoir la recherche quantitative et méthodologique sur les questions du genre.

II – Plan d'Action sur les statistiques du genre en Afrique (2012-2016):

1) Partenariat régional et mécanisme de coordination pour le développement de la statistique du genre:

- Le Groupe africain sur les statistiques du genre (GASG) guidera et coordonnera le développement et la mise en œuvre du PASG. Le GASG mettra en place un groupe restreint avec tous les partenaires au développement afin de suivre la mise en œuvre du programme. Ce groupe restreint fera, de temps à autre, un rapport au GASG sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme. La CEA assurera le Secrétariat du groupe restreint. *Action : Le GASG établira le groupe restreint - 2012.*
- La Division statistique des Nations Unies, en collaboration avec les Commissions régionales de l'ONU, procède à un examen complet de statistiques nationales sur le genre. La Commission statistique des Nations Unies a recommandé aux Commissions régionales de réaliser l'examen au niveau régional, basé sur la base d'un questionnaire commun élaboré conjointement par la Division statistique des Nations Unies, les Commissions régionales des Nations Unies et l'inter-organisme et Groupe d'Experts (IAEG) sur les statistiques du genre. Le questionnaire a été reçu par la CEA et sera bientôt envoyé aux pays. Le rapport basé sur cette enquête servira non seulement comme instrument pour les pays pour la révision de leur programme en matière de statistiques sur le genre, mais également informer le PASG ci-dessus mentionné. Pour les programmes des pays en matière de statistiques sur le genre, il

servira comme information de base. *Action : La CEA doit faire la collecte et produire le rapport en consultation avec le groupe restreint – 2012.*

- La CEA élabore un recueil sur les statistiques du genre qui permettra essentiellement d'évaluer l'état actuel des programmes de statistiques sur le genre et les activités menées par diverses institutions sur le continent en matière de statistique sur le genre. Cela inclura les Centres de formation statistique, les communautés économiques régionales, les institutions de recherche travaillant sur le genre, toutes les institutions panafricaines et agences de l'ONU. Cette compilation complète, qui contiendra les conclusions de l'évaluation des pays, peut aussi aider à identifier les faiblesses et les défis dans le domaine des statistiques sur le genre et ainsi informer le PASG. *Action : La CEA doit collecter les informations et compiler le compendium - 2012*
- Le réseau des statistiques du genre (GeSNet) établi par la CEA sous la direction de la Commission statistique (StatCom) pour l'Afrique a besoin d'être ravivée pour un meilleur échange et partage de l'information sur les questions de statistiques du genre entre les partenaires et les pays- membres. Le GesNet doit également être une plate-forme pour le partage des résultats de la recherche et de tout autre support émanant des diverses institutions. *Action – La CEA ravivera la plate-forme – avril 2012.*
- Des mesures concrètes seront prises afin de relancer le « Kampala City Group » en identifiant et en délimitant clairement son rôle d'appui technique au plan d'action dans le PASG.
- Les Communautés Economiques Régionales (CER) font un travail appréciable en matière de statistiques du genre. Un lien clair doit être établi pour harmoniser et intégrer le travail accompli par les CER en matière de statistiques sur le genre dans le PASG.

2) Programme de renforcement des capacités et recherche :

- La CEA est en train de finaliser un manuel sur l'intégration du genre dans les enquêtes et recensements. Cela constituera un outil utile pour les pays pour la prise en compte de la dimension genre de façon méthodique dans leurs recensements et enquêtes. *Action –Partage du manuel avec tous les partenaires par la CEA -2012.*
- La CEA envisage également de développer des supports de formation sur les statistiques du genre qui peut servir de matériel standard pour la formation du personnel statisticien. Le support comprendra tous les aspects sur les statistiques sur le genre y compris les enquêtes emploi du temps, les statistiques sur les violences faites aux femmes, la prise en compte du genre dans les processus statistiques. Ces

supports, qui seront modulaires, peuvent également servir à la formation en statistique des étudiants dans les universités et autres institutions de formation. Ces supports de formation seront testés avant utilisation. *Action – la CEA doit en collaboration avec d'autres partenaires produire et tester les supports – 2012.*

- Le programme de renforcement des capacités dans le programme sur les statistiques du genre sera fait en cascade. Une approche consiste à développer un programme de formation des formateurs dans lequel les points focaux statistiques du genre peuvent être formés. A leur tour, ils peuvent entreprendre cette formation dans leurs pays respectifs. Toutefois, pour rendre cette formation plus durable il serait approprié d'introduire cette formation dans le curricula de formation des centres de formation statistique qui assurent la formation des statisticiens en service. Les centres de formation statistique peuvent être identifiés et les formateurs dans ces institutions seront formés à l'aide des supports développés. Les universités et autres centres de formation académiques peuvent développer des programmes d'enseignement appropriés sur les statistiques du genre ou intégrer cette dimension dans les cours existants de statistiques officielles. L'intégration des statistiques du genre dans les centres de formation statistique peut être implémentée via le mécanisme du Groupe africain sur la formation en statistique et les ressources humaines (AGROST).
- Il est nécessaire d'élaborer un manuel qui orientera les pays dans l'élaboration des programmes nationaux de statistiques sur le genre. Ce manuel pourrait même contenir des plans, des activités, des mécanismes de coordination et des cadres de suivi et d'évaluation.
- Un panel d'experts sur les statistiques du genre sera identifié sur le continent pour conseiller et appuyer les pays pour le développement de stratégies et plans sur les statistiques du genre selon la demande. Ce pool d'experts sera orienté et formé sur divers manuels et lignes directrices disponibles au niveau régional.
- Des ateliers et visites d'étude seront organisés afin d'apprendre les meilleures pratiques dans les différents pays.
- Les institutions académiques et de recherche sont encouragées à entreprendre des recherches méthodologiques sur le genre et si besoin apporter un appui technique en s'assurant de la rigueur méthodologique des outils techniques employées lors des recherches sur les statistiques du genre. Les résultats de la recherche seront disséminés via le réseau GesNet.

3) La création d'un mécanisme de production, de stockage et de diffusion efficaces des statistiques du genre :

- La CEA, la Banque africaine de développement (BAD) et de la Commission de l'Union Africaine (CUA) produisent ensemble les annuaires statistiques africains (ASA) basés sur des données recueillies par les États membres. Les données sur certains indicateurs clés sur le genre et les données ventilées par sexe pour certains autres indicateurs importants seront collectées pour introduire la dimension genre dans la publication. *Action – La CEA, la BAD et la CUA doivent produire une section distincte sur le genre dans les ASA – 2012.*
- La base de données statistique détenue par ces trois institutions devrait également avoir des sections distinctes sur le genre. Les autres organisations partenaires feront également de même.
- L'IAEG sur les statistiques sur le genre au niveau mondial finalise un ensemble d'indicateurs de base ou de référence sur lequel chaque pays a besoin de produire des données à intervalles réguliers. Le groupe restreint travaillera avec les États membres pour s'assurer qu'ils collectent, traitent, analysent et diffusent les données sur cet ensemble minimal d'indicateurs sur le genre proposé par l'IAEG.
- La plupart des pays ont des points focaux statistiques du genre. Ces points focaux devraient fonctionner comme un pont entre les systèmes nationaux de statistique et les organisations régionales en termes de rapports sur les statistiques du genre.

4) Elaboration du cadre de suivi-évaluation :

- Un cadre de suivi-évaluation pour le PASG sera élaboré. Le suivi inclura les progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités prévues au niveau régional. Le résultat ou l'impact du programme régional peut être mesuré sur la base des réponses agrégées collectées auprès des pays au moyen d'un questionnaire qui sera administré, à nouveau, deux ans plus tard. Le groupe restreint aura la responsabilité du suivi avec l'appui du Secrétariat.
- Le groupe restreint entreprendra également une évaluation à mi-parcours et à terme, grâce à des organismes indépendants ou des consultants.
- Le GASG préparera son rapport sur la base des rapports de suivi-évaluation du groupe restreint.
- Les États membres sont encouragés à élaborer un cadre de suivi-évaluation pour leur programme de statistiques sur le genre.

5) Poursuivre l'effort de plaidoyer et de sensibilisation des États membres pour le développement et la mise en œuvre du programme statistique sur le genre dans leur pays :

- Le PASG devrait, dans le cadre de son plan, inclure des actions concrètes visant à promouvoir et à effectuer un plaidoyer pour le développement et la mise en œuvre d'un programme de statistiques du genre. Ce programme devrait être développé par les Offices nationaux de la statistique en consultation et en partenariat avec tous les intervenants et mis en œuvre par un organe national de coordination qui aurait la responsabilité spécifique de coordination et de suivi. Tous les partenaires au développement au niveau national engagés à soutenir le développement de la statistique du genre dans les pays devraient collectivement financer et soutenir le programme du pays adopté de façon commune plutôt que des projets ad-hoc et pilotes.
- Encourager les États membres à entreprendre de nouvelles opérations de collecte sur les statistiques du genre sur la base de méthodologies standards. Cela comprendra les enquêtes emplois et le développement des comptes satellites sur la Production des ménages, les statistiques les Violences faites aux femmes et le développement de l'indice sur le genre.
- La production et la large diffusion des supports de sensibilisation sur l'importance des statistiques du genre. Ceci inclut l'analyse des données existantes sous l'angle du genre et mettre en lumière les problèmes à travers des messages et articles clairs.
- Publier « hommes et femmes en Afrique » sur la base des profils pays.
- Célébrer les « statistiques du genre » comme thème de la journée de la statistique 2012.